

Les médicaments peuvent parfois entraîner des effets secondaires, mais ceux-ci ne se produisent généralement pas. Le médicament isoniazide (INH) peut entraîner les effets secondaires suivants :

- problèmes hépatiques
- fatigue
- mal de tête
- troubles de la concentration
- éruption cutanée

Examinez les effets secondaires éventuels avec le médecin (généraliste) qui a prescrit le médicament.

QUID SI JE DÉCIDE DE NE PAS PRENDRE DE MÉDICAMENTS ?

Si vous ne prenez pas de médicaments, nous vous conseillons de faire faire une radiographie pulmonaire tous les 6 mois au cours des 2 prochaines années.

Soyez attentif aux troubles suivants :

- toux prolongée
- amaigrissement
- sueurs nocturnes
- diminution de l'appétit
- sensation de malaise général
- régression de l'état général
- douleur au niveau de la poitrine.

Consultez votre médecin généraliste en cas de troubles persistants.



Vous vous demandez si vous prenez le bon médicament, vous avez des problèmes dus à l'utilisation du médicament ou vous avez des questions sur le traitement ? Le cas échéant, consultez votre médecin traitant ou le médecin ou infirmier de lutte contre les maladies infectieuses de « Zorg en Gezondheid » (l'Agence flamande des soins et de la santé) dans votre province :

- **Anvers** : 03 224 62 04
- **Limbourg** : 011 74 22 40
- **Flandre-Orientale** : 09 276 13 80
- **Brabant flamand** : 016 66 63 50
- **Flandre-Occidentale** : 050 24 79 00

Vous pouvez également vous adresser à l'infirmier de la Vereniging voor Respiratoire Gezondheidszorg en Tuberculosebestrijding (VRGT, Association flamande pour les soins respiratoires et la lutte contre la tuberculose) dans votre province :

- **Anvers** : 03 287 80 10 ou **Turnhout** : 014 41 13 62
- **Bruxelles** : 02 411 94 76
- **Limbourg** : 011 22 10 33
- **Flandre-Orientale** : 09 225 22 58
- **Brabant flamand** : 016 33 25 25
- **Flandre-Occidentale** : 059 55 54 28

Agentschap Zorg en Gezondheid
Boulevard du Roi Albert II 35 boîte 33
1030 BRUXELLES
www.zorg-en-gezondheid.be



E.R. Dirk Dewolf, Agentschap Zorg en Gezondheid - 01/2019



Vlaanderen
is zorg

INFECTÉ PAR LA TUBERCULOSE

mais pas malade

AGENTSCHAP
ZORG &
GEZONDHEID

zorg-en-gezondheid.be

INFECTÉ MAIS PAS MALADE

Test cutané positif

Nous avons récemment effectué chez vous un test cutané à la tuberculine pour vérifier si vous êtes infecté par la bactérie qui peut causer la tuberculose. Ce test cutané était positif. Cela signifie que vous êtes infecté. Le test peut aussi être positif si vous avez été vacciné contre la tuberculose par le passé.



Dans certains pays, on procède encore à la vaccination contre la tuberculose. Celle-ci n'offre ni une protection complète, ni une protection à vie. Un test cutané à la tuberculine positif est alors difficile à interpréter et il est conseillé d'en discuter avec votre médecin.

Radiographie pulmonaire négative

De plus, nous avons réalisé chez vous une radiographie pulmonaire pour évaluer si vos poumons sont atteints. En effet, la tuberculose est avant tout une maladie des poumons. Aucune anomalie n'est actuellement visible sur cette radiographie. Cela signifie que vous n'êtes pas malade en ce moment. Vous n'êtes pas non plus contagieux pour votre entourage.

DOIS-JE PRENDRE DES MÉDICAMENTS ?



Il est indiqué d'examiner avec votre médecin généraliste si les médicaments sont utiles dans votre cas.

Il y a une grande différence entre le fait d'être porteur de la bactérie de la tuberculose et le fait d'être effectivement malade. 90 % des infections n'entraînent jamais la maladie. Le corps réagit à une infection en produisant des anticorps. Il s'agit d'une activité protectrice du corps. L'apparition d'une véritable maladie peut ainsi souvent être évitée. Ces anticorps ne sont cependant pas toujours suffisants pour empêcher le développement de la tuberculose.

Vous pouvez suivre un traitement préventif pour éviter de quand même tomber malade. Dans la plupart des cas, il s'agit du médicament isoniazide, également nommé INH (marque Nicotibine®). Le médicament est disponible gratuitement sur ordonnance médicale.

À QUOI DOIS-JE PRÊTER ATTENTION SI JE PRENDS DES MÉDICAMENTS ?

Il est important que vous preniez le médicament chaque jour pendant la durée prescrite (qui est souvent longue). Sinon, le traitement n'a aucun sens et la bactérie peut devenir insensible au médicament.

- Il est conseillé de prendre le médicament à jeun, 1 fois par jour à un moment fixe.
- Le médicament existe sous la forme de comprimés, poudre ou boisson.
- Pour les jeunes enfants, la poudre INH peut être prise une trentaine de minutes avant le petit-déjeuner avec une cuillère de grenadine.
- Il est conseillé de ne pas consommer d'alcool pendant la période de prise du médicament, car ceci peut avoir un effet néfaste sur le foie.
- Certaines personnes sont hypersensibles au soleil lorsqu'elles prennent le médicament. C'est pourquoi il est déconseillé de rester longtemps au soleil.
- Ne changez pas de médication vous-même sans concertation avec votre médecin.